

# GUIDE DE TRANSITION ENTRE L'ÉCOLE ET LA VIE ACTIVE



Ce document a été préparé par  
**Johanne Savoie**  
comme outil de référence  
suite à la première formation sur la  
**Transition École/Vie Active**  
**(TÉVA)**

donnée le 15 octobre 2004  
à l'Université du Québec à Trois-Rivières  
au Pavillon Michel Sarrazin.

Ce guide a été conçu  
pour aider à l'intégration  
de la démarche de plan de transition  
dans les 5 commissions scolaires  
de la Mauricie et du Centre-du-Québec :  
CS Chemin-du-Roy  
CS de l'Énergie  
CS de la Riveraine  
CS des Bois-Francs  
CS des Chênes.

Le projet a été d'une durée de 2 ans,  
de mars 2004 à juillet 2006.

Si vous avez des commentaires,  
des documents ou des idées  
qui pourraient bonifier ce guide,  
vous pouvez communiquer avec  
Mme Johanne Savoie  
au numéro de téléphone suivant  
(819) 477-3706 poste 234  
ou  
à l'adresse électronique suivante  
[johanne\\_savoie@ssss.gouv.qc.ca](mailto:johanne_savoie@ssss.gouv.qc.ca)

Première version le 15 octobre 2004  
Révisée le 19 juillet 2007

## TABLE DES MATIÈRES

### GUIDE DE TRANSITION ENTRE L'ÉCOLE À LA VIE ACTIVE

INTRODUCTION.....	P. 4
1. DÉFINITION.....	P. 5
2. GUIDE D'IMPLANTATION.....	P. 7
3. LES 3 PHASES DU PLAN DE TRANSITION.....	P. 10
4. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE TÉVA.....	P. 13
5. EXEMPLE D'UN PLAN DE TRANSITION.....	P. 18
6. ÉVANTAIL DES OPPORTUNITÉS D'AVENIR ET PARTENAIRES CONCERNÉS.....	P. 42
7. ANNEXE 1 – EXEMPLES DE FORMULAIRES UTILISÉS POUR RÉDIGER DES PLANS DE TRANSITION.....	P. 47
8. ANNEXE 2 – EXEMPLES DE FORMULAIRES UTILISÉS POUR COMPLÉTER LE PORTFOLIO.....	P. 58
9. ANNEXE 3 – CORRÉLATION ENTRE LE PLAN D'INTERVENTION ET LE PLAN DE TRANSITION.....	P. 82
10. CONCLUSION.....	P. 84

Chaque jeune possède des rêves d'avenir bien à lui. L'un rêve d'aller au Cégep, à l'université, l'autre de travailler le plus tôt possible afin de pouvoir quitter le toit familial et occuper un appartement bien à lui. Un autre veut son permis de conduire ou avoir une blonde/un chum, etc.. Ces rêves sont très légitimes et font en sorte que nos jeunes cheminent vers le monde adulte. Toutefois, lorsque le jeune a un handicap, ces rêves peuvent lui paraître très difficiles à atteindre ou même inaccessibles.

L'école, comme milieu de formation, se doit de préparer les jeunes à faire face à leur avenir. Plusieurs programmes de formation sont déjà adaptés aux besoins particuliers de certains jeunes. Toutefois, tous nos jeunes, surtout nos jeunes handicapés, sont-ils bien outillés à la fin de leur scolarisation? Sont-ils préparés suffisamment tôt dans le cadre de leur programme scolaire? Connaissent-ils toutes les ressources pouvant les aider à poursuivre leurs rêves après l'école? Quand le jeune suit le parcours traditionnel, la question est assez simple à répondre et les ressources du scolaire répondent à la majorité de leurs besoins. Quand le jeune est handicapé, les ressources du régulier sont souvent démunies, connaissant peu cette clientèle et les programmes spéciaux ne peuvent que répondre à une partie des besoins des jeunes selon les services pouvant être offerts dans chaque milieu scolaire.

Que pouvons-nous donc faire pour les élèves qui ont des besoins importants ? Il sera donc nécessaire de connaître à l'avance leurs rêves et leurs besoins afin de planifier et de travailler sur plusieurs années les objectifs d'apprentissages reliés à leur projet de vie. Il nous faudra aussi les mettre en lien avec les partenaires de la communauté qui sauront les supporter dans la réalisation de leurs rêves. Nous pourrons ainsi faciliter leur passage de l'école à la vie active et tenter d'assurer une continuité entre ces deux étapes de leur vie.

La planification de la transition vers la vie active s'avère alors des plus importantes. Ce guide saura sûrement vous aider dans le support que vous donnerez à vos élèves handicapés dans la préparation de leur projet de vie.

Johanne Savoie

# 1. DÉFINITION



## DÉFINITION

La pratique de la planification de la transition est un concept relativement nouveau dans notre société québécoise. Par contre, plusieurs outils existent déjà dans la législation pour favoriser une démarche planifiée et coordonnée pouvant s'appliquer à un processus de transition :

1. La Loi sur l'instruction publique oblige l'élaboration d'un plan d'intervention adapté aux besoins des élèves.
2. La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que l'OPHQ peut intervenir pour voir à l'élaboration d'un plan de service à une personne handicapée qui en fait la demande afin de faciliter son intégration scolaire, professionnelle et sociale.
3. Le plan de services individualisé prévu à la Loi sur les services de santé et les services sociaux pourrait être utilisé pour la planification de la transition.

Afin de faciliter et d'assurer un passage harmonieux de l'élève entre l'école et la vie active, une planification à plus long terme doit être envisagée dans le plan d'intervention. Le plan de transition est donc une démarche utilisée par des enseignants, des élèves, des professionnels, des parents et, s'il y a lieu, d'autres partenaires, pour mener une réflexion sur le futur d'un élève à la fin de sa scolarisation. Il inclut des objectifs dans différents secteurs de vie où l'élève évoluera après avoir quitté l'école secondaire : le travail, la poursuite d'une scolarisation, les activités occupationnelles, les loisirs, les services communautaires, le lieu de résidence. Le plan de transition est élaboré plusieurs années avant la fin des études. Il s'étale également sur plusieurs années, contrairement au plan d'intervention, qui est annuel. (tiré du cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention, MEQ, 2004, p. 6 et p. 24)

Il est entendu par « planification de la transition de l'école à la vie active » un ensemble coordonné et planifié d'activités axées sur l'accompagnement de l'élève dans la réalisation de ses projets lorsqu'il aura quitté l'école, principalement en regard de son intégration socioprofessionnelle, de la transformation de son réseau social, de ses loisirs, de sa participation à la communauté et, dans certains cas, de la poursuite de ses activités éducatives. Cette planification s'inscrit dans le plan d'intervention et le plan de service de l'élève en plus de nécessiter la mobilisation de plusieurs partenaires. (tiré du document « La transition de l'école à la vie active », OPHQ, 2003)

Le plan de transition est une planification à long terme pour faciliter le passage de l'élève de l'école secondaire à la vie adulte et assurer une continuité entre les deux étapes de sa vie (Définition de Goupil, Tassé et Lanson (1996)).

# 2. GUIDE D'IMPLANTATION



## **GUIDE D'IMPLANTATION D'UN PROJET DE TRANSITION**

Avant d'implanter une démarche de TÉVA, il est nécessaire d'évaluer d'abord et avant tout la situation de notre milieu. Quelles sont les ressources que nous avons pour actualiser une démarche de TÉVA et comment pouvons nous maximiser l'utilisation de ces ressources ? Quelles sont nos forces et nos faiblesses en regard de la TÉVA ? Quels moyens pouvons nous utiliser pour palier aux difficultés que nous anticipons ? Je considère qu'il est préférable, la première année, de faire peu avec ce que nous avons que de ne rien faire du tout quitte à se réajuster l'année suivante.

Suite à cette prise de conscience, certains éléments peuvent aider à structurer l'actualisation de la démarche TÉVA et faire en sorte d'en assurer sa pérennité.

1. Il est primordial de nommer un coordonnateur de projet dans chacune des écoles. Cela peut être celui qui est déjà responsable de gérer les plans d'intervention des élèves (direction d'école ou autre).
2. Cette personne répertoriera les personnes handicapées dans son école afin de déterminer qui pourront bénéficier d'un plan de transition (déficience intellectuelle, santé mentale, dysphasie, handicap physique, handicap sensoriel, autres handicaps). L'idée de la planification de la transition devrait être envisagée vers 16 ans.
3. Le coordonnateur pourra nommer une personne responsable de la préparation et l'actualisation des plans de transition pour chacune des clientèles. (enseignant, TES, responsable de stage, psychologue, psychoéducateur, conseiller en orientation, etc.)
4. Il pourrait être fort pertinent d'inviter ces personnes ciblées à assister à la formation régionale sur la démarche de Transition École/Vie Active (TÉVA) afin qu'ils soient outillés pour l'actualiser. Cette formation se tient habituellement le premier vendredi du mois d'octobre. Les directions adjointes aux services éducatifs en adaptation scolaire sont informées de la tenue de cette formation et envoient l'information aux directions des écoles secondaires.
5. Pour la première année d'implantation, il est préférable de commencer lentement mais sûrement. Vous pourriez cibler 3 à 6 personnes avec qui vous expérimenteriez le plan de transition:  
Vous pourriez choisir ceux qui sont le plus près de quitter l'école (18 ou 20/21 ans), ceux qui sont à risque d'abandonner l'école avant l'âge requis (16-19 ans) ou décider de commencer la démarche de transition avec ceux qui ont 16 ans. Pour les élèves qui terminent leur scolarisation à 18 ans, il peut être préférable de débiter la démarche à 14 ans. Cette décision vous revient. L'objectif est qu'avec les années

vous en arriviez à ce que tous vos élèves handicapés entre 16 (ou 14) et 21 ans aient une démarche de TÉVA en cours.

6. Informer les jeunes et leur famille sur le projet de transition école/vie active dès le début de l'année scolaire et vérifier leur intérêt à y participer. Cette étape peut être faite sous forme de rencontre d'information ou par lettre selon ce qui est possible de faire dans votre milieu.
7. Vérifier si vos élèves handicapés reçoivent des services d'autres organismes que le scolaire qui seraient déjà des partenaires actifs (ex. CSDI, InterVal, etc.) afin que ces personnes puissent aussi éventuellement collaborer à la démarche de TÉVA.
8. La rencontre de plan de transition doit être préparée à l'avance par chacune des parties impliquées. Demander au jeune et aux parents/tuteurs quels partenaires sont concernés (les guider au besoin) et les inviter à y participer. La préparation peut être faite de différentes façons selon les disponibilités des intervenants scolaires responsables (voir dans la section 4. « Les étapes de la transition » au point 1). Le document « Je prépare mon plan de transition » est suggéré pour structurer la démarche.
9. La rencontre de plan d'intervention de l'élève deviendra une rencontre de plan de transition. Les objectifs ciblés seront en lien avec le projet de vie du jeune. Pour rédiger les objectifs, vous pouvez utiliser soit les formulaires habituels du PI, soit les formulaires suggérés dans le guide de plan de transition (voir annexe 1) ou en créer un à annexer au PI selon votre convenance.
10. Planifier les actions à réaliser pour actualiser les objectifs et collaborer avec les partenaires lorsque c'est nécessaire (voir liste des partenaires potentiels section 6 ou référer au répertoire des ressources de votre commission scolaire).
11. Évaluer les réalisations au fur et à mesure qu'elles seront actualisées et répertorier toutes ces informations dans un portfolio au nom de l'élève. Ce portfolio le suivra tout au long de son plan de transition. Voir des exemples de documents pouvant être utilisés dans l'annexe 2.
12. La révision du plan de transition se fait au besoin en cours d'année ou minimalement au début de la prochaine année scolaire avant la rencontre de plan d'intervention/de transition. Le document « Je prépare mon plan de transition » sera révisé par chacun des participants au préalable. Des ajouts ou modifications peuvent être faits sur le document initial. Les objectifs seront révisés et redéfinis lors de la nouvelle rencontre de plan de transition pour poursuivre le projet de vie de l'élève.

# 3. LES 3 PHASES DU PLAN DE TRANSITION



## **PHASES D'ÉVOLUTION DE LA DÉMARCHE DE TRANSITION ET** **OBJECTIFS/ACTIONS RELIÉS**

### **1. Connaissance de l'élève et de ses habiletés (1<sup>ère</sup> année)**

#### Exemples d'actions :

- mise à jour des évaluations et du portrait du jeune
- apprendre à connaître ses forces et ses besoins
- connaître ses rêves de projet de vie
- connaître les partenaires déjà actifs avec l'élève, s'il y a lieu (ex. CSDI, InterVal)
- évaluer ses intérêts socioprofessionnels (ex. IVIP)
- le sensibiliser au monde du travail
- développer des habiletés sociales
- objectifs visant à surmonter ses difficultés à différents niveaux
- axer les apprentissages sur le projet de vie du jeune
- augmenter son niveau d'autonomie et de responsabilisation en lui donnant des responsabilités dans la classe et dans l'école
- développer des habiletés au niveau des activités de la vie quotidienne
- apprentissage au niveau de l'organisation de ses loisirs et de son réseau social

### **2. Apprentissages , expérimentations et explorations selon les intérêts, les besoins et les habiletés de la personne (de la 2<sup>ème</sup> à la dernière année)**

#### Exemples d'actions :

- réviser son projet de vie à chaque année
- poursuivre l'exploration de ses forces, ses besoins, ses intérêts par des expérimentations plus concrètes
- développer des habiletés et des intérêts au travail en lui faisant vivre des stages court terme à temps partiel dans différents milieux (interne et/ou externe)
- visiter des milieux de travail
- développer sa responsabilisation et son autonomie à différents niveaux
- développer des habiletés résidentielles
- favoriser des apprentissages fonctionnels dans des situations concrètes (épicerie, banque/caisse, travail, etc.)
- offrir des opportunités de travail d'été
- rencontre d'information sur les ressources (travail, loisirs, résidentielles, etc.)

### **3. Évaluation et orientation de la personne (dernière année)**

#### Exemples d'actions :

- confirmer son projet de vie
- stages de travail plus réguliers (individuels ou en groupe/plateau) et correspondant au projet de vie du jeune
- démarches de recherche d'emploi
- établir un processus de transition selon ses rêves et projet de vie
- mise en lien avec les partenaires et collaboration plus accrue avec ces derniers
- accompagnement dans les mécanismes d'accès aux organismes qui pourront le supporter dans l'actualisation de son projet de vie après l'école.
- favoriser une transition harmonieuse par la continuité des actions entreprises durant sa scolarisation avec les nouveaux partenaires qui prennent la relève post-scolaire.
- transfert des informations pertinentes provenant du scolaire (évaluations, bilan des stages et des acquis académiques, etc.) vers l'organisme qui prendra la relève au niveau de la poursuite de son projet de vie et ce, avec l'autorisation de l'élève ou son tuteur.

# 4. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE TÉVA



## ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE TÉVA

### 1. Préparation de la rencontre de plan de transition : identification du projet de vie

- Contact téléphonique avec le jeune ainsi qu'avec sa famille ou son tuteur pour prendre rendez-vous pour planifier une rencontre de plan de transition. Leur expliquer brièvement le pourquoi de la rencontre. Planifier la date et l'endroit du plan de transition et déterminer quels partenaires pourraient être présents lors de la rencontre (enseignant, intervenant du CR, employeur, SEMO, etc.). Voir à inviter ces partenaires. Déterminer qui le fera. (parent, jeune ou intervenant scolaire)
- Déterminer en même temps avec la famille, la façon de préparer la rencontre de plan de transition. La préparation peut se faire de différentes façons.
  - Vous pouvez organiser une première rencontre de préparation de plan de transition avec le jeune et sa famille en utilisant le document « Je prépare mon plan de transition » (annexe 1). Cette rencontre peut être faite à l'école ou au domicile du jeune. Cette deuxième option permet à l'intervenant responsable de bien connaître l'environnement et la situation géographique du jeune. Il pourrait aussi être intéressant d'inviter l'intervenant du CR à cette rencontre s'il est actif auprès du jeune.
  - Vous pouvez aussi acheminer au parent/jeune et aux partenaires actifs (ex. intervenant du CR, CLSC ou autre) le document « Je prépare mon plan de transition » qu'ils devront remplir préalablement à la rencontre au meilleur de leur connaissance. Il est bien de leur remettre le document au moins 2 semaines avant la rencontre. Suggérez à la famille de remplir le document avec le jeune.
  - Si l'option précédente s'avère difficile pour le parent (ex. difficultés en lecture et écriture), vous pourriez remplir le document avec l'élève à l'école et le compléter par téléphone avec la famille ou soit demander à l'intervenant du CR ou CLSC s'il lui est possible de le faire avec la famille et le jeune lorsqu'il les rencontre.
- S'assurer que l'élève s'implique activement dans cette préparation. Lorsque l'élève a une déficience sévère ou profonde ou un autre handicap sévère l'empêchant d'exprimer clairement ses rêves et projets d'avenir, il est bien de considérer les observations, préoccupations et rêves des parents et intervenants

connaissant bien le jeune afin de planifier une transition harmonieuse pour cet élève.

- Structurer la préparation avec le document « Je prépare mon plan de transition » (voir Annexe 1). Pour les années subséquentes, vous pouvez réviser ce document initial et y faire des ajouts ou modifications selon la situation de l'élève à ce moment. Les objectifs seront révisés et redéfinis pour poursuivre le projet de vie de l'élève.
- Être bien à l'écoute des besoins du jeune et de sa famille. Il faut partir des rêves du jeune et non seulement des services que nous pouvons lui offrir. Il est aussi indéniable de tenir compte des contraintes auxquelles le jeune peut être confronté telle que le transport, la non disponibilité de la ressource désirée, etc. Nous devons alors innover afin d'éviter de faire vivre des échecs inutiles à l'élève.
- Aller aussi chercher toutes informations pertinentes sur le jeune auprès des autres intervenants scolaires et des partenaires actifs pour se faire un bon portrait de l'élève (faire signer les autorisations nécessaires lors de la rencontre de préparation avec le jeune et le parent, s'il le faut).

## **2. Rencontre de plan de transition : élaboration à partir du projet de vie du jeune**

- Une personne doit être préalablement nommée pour animer la réunion (le coordonnateur ou le responsable de plan de transition).
- La réunion devrait durer environ une heure.
- Lors de la rencontre, l'animateur demande à chacun de se présenter.
- L'animateur explique la démarche de plan de transition.
- L'animateur prend des notes durant la rencontre ou demande à quelqu'un de le faire pour lui.
- Réviser ensemble le document « Je prépare mon plan de transition » pour se faire un portrait global du jeune et de ses rêves. Pour les années subséquentes, réviser aussi le document de plan de transition de l'année précédente.
- Recevoir aussi les commentaires des autres partenaires (enseignants, intervenant du CR, etc.) pour compléter le portrait du jeune.
- Développer des objectifs annuels qui aideront le jeune à réaliser ses projets futurs.
- Il est préférable de ne cibler qu'un maximum de 3 objectifs de transition. Les objectifs seront progressifs selon la phase du plan de transition dans laquelle se situe l'élève.

- Les objectifs peuvent être reliés aux aspects socioprofessionnels, résidentiels, académiques, physiques, sociaux et/ou de loisirs.
- Planifier les actions à entreprendre et les échéanciers pour répondre aux objectifs et nommer un responsable pour chacun des objectifs.
- Vous pouvez utiliser le document « plan de transition » (annexe 1) pour compiler toutes les informations en lien avec les objectifs ciblés.
- Déterminer qui sera coordonnateur du plan de transition durant l'année. Cette personne a pour rôle de s'assurer que les objectifs seront travaillés en cours d'année scolaire et de relancer la personne responsable au besoin.
- Planifier la date probable de la prochaine réunion si possible (cela peut être en cours d'année ou l'année suivante).
- Une copie du plan d'intervention / plan de transition est/sera remplie et remise à chacun des participants (après la réunion ou envoyée par la poste plus tard).
- Il est souhaitable d'harmoniser le plan de transition avec le plan d'intervention et même le plan de service de l'élève, si possible.

### **3. Actualisation du plan de transition**

- La personne responsable de chaque objectif doit planifier les moyens et poser les actions visant à sa réalisation.
- Il est souvent nécessaire de bien supporter le jeune dans l'actualisation des objectifs (accompagnement, support).
- Il faut innover avec les ressources de l'école et de la communauté pour répondre aux besoins du jeune et surmonter les obstacles (voir le support et les ressources que certains partenaires peuvent nous offrir).
- Il est important de communiquer toute information pertinente aux parents et aux autres partenaires (CSDI, InterVal, SEMO, etc.) de façon régulière.
- Travailler avec la famille et les partenaires favorise une concertation dans les interventions et le support offerts à l'élève.
- Répertorier toutes les informations pertinentes (évaluations, bilan de stages, bilan des acquis, résultats, etc.) dans un portfolio au nom de l'élève. Ce portfolio le suivra tout au long de son plan de transition.

### **4. Révision et suivi du plan de transition**

- La révision doit se faire au moins une fois par année soit lors de la préparation et de la rencontre de plan de transition.
- Il peut aussi y avoir des rencontres de révision en cours d'année si cela s'avère nécessaire.
- Il faut toujours s'assurer que les évaluations et le portrait du jeune sont à jour.

- Pour un élève ayant une déficience intellectuelle, il peut être souhaitable que le psychologue de l'école fasse une dernière évaluation psychologique/intellectuelle de l'élève avant qu'il quitte l'école. Elle est souvent nécessaire pour le jeune qui désire faire une demande de service à un centre de réadaptation ou à un service spécialisé de main-d'œuvre qui eux, exigent souvent une évaluation récente (+/- 5 ans). La dernière évaluation psychologique/intellectuelle dans son dossier scolaire remonte souvent à la transition du primaire au secondaire. Pour les autres élèves handicapés, un document officiel attestant des limitations et du handicap peut aussi être nécessaire pour son accès à certains services post-scolaires. Si cette évaluation est nécessaire, elle devrait être inscrite sous forme d'objectif dans le plan de transition de l'élève.
- Si le jeune reçoit des services d'un centre de réadaptation, il est souhaitable que l'intervenant du scolaire s'implique dans le plan de service (PSI) du jeune. Il pourrait même être idéal que le PSI et le PI scolaire soient faits en même temps.

## **5. Conclusion du plan de transition**

- C'est lors de la dernière année que se conclut le plan de transition et que des actions sont entreprises pour favoriser le plus possible une continuité entre l'école et la vie active.
- Lors de la dernière année, il est souhaitable de bien confirmer le projet de vie et les besoins du jeune dès le début de l'année afin de s'assurer que nos actions sont toujours en relation avec ses rêves.
- Supporter l'élève et sa famille dans leurs démarches s'ils doivent faire une demande de service à l'organisme qui pourra supporter le jeune dans l'actualisation de son projet de vie (centre de réadaptation, centre de main-d'œuvre spécialisée, éducation des adultes, organismes communautaires, etc.).
- Mettre en lien le jeune, sa famille et les nouveaux intervenants/partenaires avant la fin de l'année scolaire en organisant une rencontre entre les parties.
- S'assurer que les informations pertinentes sont transférées vers l'organisme qui accueillera le jeune (portfolio), avec l'autorisation du jeune ou de son tuteur naturellement.

# 5. EXEMPLE D'UN PLAN DE TRANSITION



## EXEMPLE D'UN PLAN DE TRANSITION

Claude est un jeune de 18 ans qui vient d'intégrer une nouvelle classe. Il a une déficience intellectuelle légère et un handicap physique léger (paralysie cérébrale). Il est capable de se déplacer seul mais éprouve de la difficulté avec son équilibre à l'occasion (surtout en terrain inégal). Il monte et descend les escaliers avec difficulté (besoin de support physique pour éviter les accidents).

Il vit en famille naturelle en campagne (à 20 km de la ville) et a un frère et une sœur plus âgés que lui. Son frère est à l'université en génie mécanique et sa sœur au Cégep en technique infirmière. Ses parents sont tous les deux des professionnels. Ils ont toujours impliqué Claude dans les activités familiales. Au niveau des activités domestiques, Claude participe peu. Il entretient sa chambre et utilise le four micro-ondes pour se réchauffer des aliments, c'est à peu près tout. Il est capable de rester seul une partie de la journée. Claude rêve de quitter le nid familial à son tour (comme son frère et sa sœur) et d'aller vivre en appartement avant d'avoir 25 ans. Les deux parents s'inquiètent quant à l'avenir de leur fils et doutent un peu de sa capacité à réaliser ses rêves.

Claude a un bon copain, Alexandre, avec qui il va à l'école. Ils se voient à l'école et s'appellent à l'occasion. Ils ne se voient pas et ne s'organisent jamais de sorties ensemble. Ils n'en voient pas le besoin comme ils se voient régulièrement en classe et comme ils vivent éloignés l'un de l'autre. Ses principales sorties se font en famille (cinéma, visites, magasinage, etc.) et, à la maison, il s'occupe avec son ordinateur et son X-Box, regarde la télé et aime écouter de la musique. Claude rêve de se faire une blonde et de se marier un jour.

Claude a peu d'expériences de travail (contrats d'ensachage d'ustensiles en classe). Il participe activement aux ateliers de couture, de reliure et de cuisine à l'école. Il a toutefois accompli certaines tâches de responsabilités dans son ancienne classe (débrochage et déchetage de papier confidentiel, classement de documents au secrétariat de l'école) et s'en acquiesçait de façon autonome. Il apprend facilement les tâches simples. C'est une personne très sociable et polie qui s'exprime avec une légère difficulté d'élocution. Il est toujours de bonne humeur et ne démontre aucun problème de comportement. Toutefois, face à la nouveauté, il manque un peu de confiance en lui-même et démontre de l'insécurité. Il accepte difficilement de faire des erreurs, c'est un perfectionniste.

Claude rêve d'avoir éventuellement un emploi qui lui rapportera un salaire. Il est conscient qu'il a des limitations et accepte de vivre des stages pour explorer différents types de travail et se cumuler de l'expérience. Il se voit faire du travail de bureau où il n'aurait pas à trop se déplacer ou travailler dans un magasin où il pourrait faire de

l'étiquetage. Les parents de leur côté voient leur fils dans un lieu public où il aurait à côtoyer beaucoup de gens comme il est très sociable et aime être entouré. Ils seraient très déçus qu'il se retrouve dans une usine à faire du travail routinier. Premièrement ce n'est pas dans leur culture et ils croient que Claude se morfondrait dans un tel milieu. Il lui faudrait un milieu où il y aurait peu ou pas d'obstacles à son autonomie (escaliers, terrain inégal, poids à lever, etc..). Claude désire travailler en ville comme c'est là qu'il veut aller vivre quand il sera en appartement. Le seul problème sera de voir comment il pourra se voyager au travail après la fin de sa scolarisation en attendant de déménager en ville. Le transport adapté n'offre pas de services dans sa municipalité.

Claude aimerait aussi poursuivre sa formation académique en français et en mathématiques après la fin de sa scolarisation pour s'assurer de ne pas perdre ses acquis. Toutefois, avant de prendre une décision, il aimerait s'assurer qu'il sera capable de faire face aux exigences de l'éducation des adultes. Ça lui fait un peu peur.

L'intervenant du scolaire a rencontré Claude et sa famille pour préparer son plan de transition. Ils ont rempli le formulaire « Je prépare mon plan de transition » (inclus à la page suivante) et échangé sur leurs préoccupations respectives. L'intervenant leur parle des ressources disponibles pour l'aider dans son projet de vie (CSDI, InterVal, SEMO, CAMO, éducation des adultes, etc..).

Claude a déjà reçu des services d'InterVal dans son enfance mais n'en reçoit plus depuis son arrivée au secondaire. Il ne voit pas le besoin de les inviter au plan d'intervention. Toutefois, il aimerait bien avoir plus d'informations sur ses possibilités d'emploi avec SEMO et se demande s'il doit les inviter à son plan. Il désire aussi de l'information sur les services que CSDI pourraient lui offrir pour le préparer à son rêve d'aller vivre en appartement.

En principe, il devrait terminer l'école à 21 ans. Toutefois, si c'est possible, Claude aimerait quitter l'école avant 21 ans. Il a donc un maximum de 3 années scolaires pour se préparer.

## JE PRÉPARE MON PLAN DE TRANSITION

NOM : Claude X.

DATE : 20 septembre 2000

ÂGE : 18 ans

NIVEAU ACADÉMIQUE : environ 5<sup>ième</sup> année du primaire

FIN DE SCOLARISATION EN JUIN 2008 - JE FINIS DANS 3 ANS.

### 1. QUELLES SONT MES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL?

- contrat de sachets d'ustensiles à l'école
- débrouillage et déchiquetage de papier à l'école
- atelier de couture, de reliure et de cuisine à l'école
- classement de documents au secrétariat de l'école

### 2. QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUE J'AI À LA MAISON?

- entretien de ma chambre (faire le lit et passe l'aspirateur)
- utilise le micro-onde seul
- capable de rester seul quelques heures

### 3. QUELLES SONT MES ACTIVITÉS DE LOISIRS?

- télévision
- écouter de la musique
- ordinateur et jeux vidéos (X-Box)
- parler au téléphone avec son ami
- sortie avec mes parents (visite, magasinage, restaurant, cinéma, etc.)
- activités de groupe avec l'école

### 4. QUELLES SONT MES HABILITÉS/FORCES PARTICULIÈRES?

- personne sociable et polie
- toujours de bonne humeur
- apprend rapidement des tâches simples
- grand souci de la qualité
- capable d'assumer une responsabilité

*-démontre un bon niveau d'autonomie dans les tâches qu'il connaît*

**5. OÙ PEUVENT SE SITUER MES PRINCIPALES DIFFICULTÉS, QUELLES SONT MES LIMITES (SANTÉ)?**

*-difficulté de mobilité en terrain inégal et dans les escaliers (besoin de support physique)*

*-Je manque un peu de confiance en moi et j'ai peur face à la nouveauté.*

*-Je n'aime pas me tromper, ça me rend insécure.*

**6. QUI PEUT M'AIDER QUAND J'AI DES BESOINS (RÉSEAU DE SOUTIEN SOCIAL)? /QUI SONT MES PARTENAIRES?**

*-mes parents avec qui je demeure*

*-mon frère et ma sœur (fin de semaine et vacances)*

*-mon meilleur ami Alexandre*

*-J'ai déjà reçu des services d'Interval mais je n'en ai plus depuis mon entrée au secondaire.*

**7. QUELS SONT MES RÊVES D'AVENIR PAR RAPPORT :**

**A) AU TRAVAIL :**

*-Je veux avoir un emploi (avec salaire) dans une pharmacie, un magasin ou un bureau à temps partiel (1 à 3 jours/semaine) en ville et non dans mon village*

*-Je suis prêt à faire des stages en attendant.*

**B) À MON LIEU DE RÉSIDENCE :**

*-Je veux aller vivre en appartement en ville d'ici l'âge de 25 ans après m'être trouvé un emploi. Je sais que j'aurai besoin d'aide et de supervision au début.*

**C) AU NIVEAU DE LA FORMATION :**

*-J'aimerais aller à l'éducation des adultes au moins 1 jour/semaine pour conserver mes acquis en français et en mathématiques.*

*-Avant de prendre une décision, j'aimerais m'informer et peut-être voir ce que c'est car j'ai peur de ne pas être à la hauteur.*

**D) AUX LOISIRS :**

- avoir des amis pour sortir
- me faire une blonde
- faire des activités sans mes parents

**E) AU TRANSPORT :**

- besoin de trouver une solution pour me voyager au travail après la fin de la scolarisation comme je vis à 20 km de la ville.

**8. QUEL EST LE NIVEAU DE SUPPORT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE MES RÊVES?**

- besoin d'aide et de supervision pour apprendre de nouvelles tâches
- apprend mieux quand on lui fait une démonstration de la tâche au préalable
- besoin de soutien/suivi pour me rassurer face à la nouveauté
- besoin d'éviter les obstacles (terrain inégal ou glissant, escalier) pour éviter les chutes ou besoin de support physique pour les surmonter

**9. QUELLES SONT LES RESSOURCES QUI EXISTENT (EX) DANS MA COMMUNAUTÉ OU QUI SERAIENT À DÉVELOPPER (DEV) POUR RÉALISER MES RÊVES AU NIVEAU :**

**A) SOCIOPROFESSIONNEL :**

- stages avec l'école
- CSDI ou SEMO pour emploi
- milieux de travail en ville : pharmacie, bureaux, magasin

**B) RÉSIDENTIEL :**

- CSDI
- appartement en ville près d'un dépanneur et d'une épicerie

**C) FORMATION :**

- éducation des adultes avec la commission scolaire

**D) LOISIRS :**

- je ne connais pas les ressources en ville donc j'aimerais les connaître

**E) TRANSPORT :**

- mes parents peuvent me voyager
- le transport scolaire payant
- le transport adapté quand je serai en ville

**10. PRIORISER TROIS (3) OBJECTIFS QUE TU SOUHAITERAIS TRAVAILLER DANS LA PROCHAINE ANNÉE POUR RÉPONDRE À TES BESOINS ET TES RÊVES :**

1. *Faire des stages dans un magasin/pharmacie et dans un bureau en vue d'avoir un emploi un jour.*
2. *Connaître l'organisme SEMO*
3. *Me préparer en vue de pouvoir aller vivre en appartement (demander le support de CSDI)*

**DOCUMENT REMPLI PAR : Mme Johanne Savoie**

**PARTICIPANT(E)S : -Mme Johanne Savoie, TES scolaire**

**-M Claude X., élève**

**-Mme Sylvie X., mère**

**-M Michel X., père**

**-M Pierre Girard, enseignant**

**-**

Lors de la première rencontre de plan de transition, le contenu du document « Je prépare mon plan de transition » a été révisé par toutes les personnes présentes. L'enseignant avait préparé la rencontre en remplissant le document de son côté à partir de ce qu'il connaissait du jeune. Suite à la rencontre, des objectifs sont établis en fonction du projet de vie de l'élève.

**Dans la première année**, les objectifs seront des objectifs d'exploration au niveau socioprofessionnel (stages à court terme et à temps partiel dans au moins 2 milieux correspondant à ses champs d'intérêts) et d'évaluation (évaluation des intérêts et des habiletés socioprofessionnels). Comme Claude en est à ses premières armes au travail, il serait bien que l'intervenant du scolaire l'accompagne au début de chacun de ses stages pour le supporter dans son adaptation et lui permettre de vivre des petits succès. Il pourra aussi faire une demande de services à CSDI afin d'avoir du support pour se préparer à aller vivre en appartement. Il serait alors peut-être intéressant que le psychologue de l'école l'évalue afin de confirmer son diagnostic de déficience intellectuelle nécessaire à sa demande d'accès au CSDI. Il pourra aussi aller rencontrer un agent de SEMO avec ses parents et son intervenant du scolaire afin d'apprendre à connaître les services de cet organisme et voir s'il désire ou non s'y inscrire un jour. Ces actions proposées doivent être formulées sous forme d'objectifs et compilées dans un document officiel (soit le PI ou tout autre document pré-établi).

**(VOIR EXEMPLE DU PLAN DE TRANSITION OCTOBRE 2000 À LA PAGE SUIVANTE – vous pourriez aussi utiliser le formulaire abrégé de plan de transition - voir l'annexe 1)**

## Renseignements personnels

**Nom :** XXX      **Prénom :** Claude      **Services projetés :** Emploi + Appartement  
**Sexe :** M      **Langues utilisées :** français      **Date de naissance :** XX/05/1982  
**Date du plan :** Octobre 2000      **Animateur (trice) :** Johanne Savoie      **Téléphone :** (819) 123-4567  
**Âge :** 18 ans      **Adresse :** 00, rue du Chemin  
Ville, OXO XOX      **Santé+diagnostic :** d.i. légère  
**Probl. associés :** Problème d'élocution  
Paralysie cérébrale

Priorités	Objectifs généraux (rêves ou souhaits)	Objectifs spécifiques (pour les rendre concrets)	Stratégies utilisées (des moyens pour les réaliser)	Sous la responsabilité de : (gestionnaires de la réalité et du rêve)	Date de révision (échancier)	Résultats obtenus (la réalisation en tenant compte des obstacles)
1	Que Claude occupe un emploi (avec un salaire) correspondant à ses intérêts d'ici la fin de sa scolarisation (juin 2003).	<p>Claude connaîtra ses intérêts et ses habilités socioprofessionnelles.</p> <p>Claude fera des stages 1 jour/semaine dans une pharmacie pendant 4 à 8 semaines.</p> <p>Claude fera des stages 1 jour/semaine dans un bureau pendant 4 à 8 semaines.</p>	<p>-faire inventaire des intérêts socioprof.</p> <p>-Stages en classe et à l'externe = évaluer habilités</p> <p>-expérimentation chez Jean-Coutu (étiquetage et facing)</p> <p>-support à l'intégration + estompage</p> <p>-expérimentation dans un bureau d'assurances (classement, courrier)</p> <p>-support à l'intégration + estompage</p>	<p>-intervenant stage scolaire</p> <p>-enseignant</p> <p>-Intervenant stage scolaire</p> <p>-Intervenant stage scolaire</p>	<p>Juin 2001</p> <p>Juin 2001</p> <p>Juin 2001</p>	<p>Évaluation des intérêts complétée le 7/12/00. Majeure = tâches cléricales, manutention et aide aux patients</p> <p>Stage effectué en nov-déc 2000. Difficultés car debout toute la journée.</p> <p>Stage effectué en fév-mars-avril 2001. Belle réussite. Capable de classer par ordre alpha avec gabarit et fait de la mise en enveloppe + timbrer</p>

		Claude et ses parents recevront de l'information sur les services de SEMO.	-prendre r-v avec un agent de SEMO	-intervenante scolaire -parents -Claude	Juin 2001	Claude, ses parents et l'intervenante scolaire ont rencontré SEMO en mai 2001. Claude est encore plus convaincu qu'il désire un emploi.
<b>2</b>	Que Claude maintienne ses apprentissages académiques.	Claude poursuivra l'acquisition de compétences de base en classe.	-fréquenter l'école au moins 2 jours par semaine. -apprentissage fonctionnels reliés au projet de vie	enseignant	Juin 2001	OK, en classe 4 jrs/sem
<b>3</b>						

## Annexe B

## Plan d'intervention - consignation des intervenants

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Moyens utilisés	Responsables	Échéance	Date d'évaluation	Résultats obtenus
<b>1. Santé</b>	Rendez-vous annuel chez le médecin et le dentiste.	-prise de rendez-vous	Parents Claude	Juin 2001	Juin 2001	OK fait
<b>2. Autonomie fonctionnelle</b>	Demande de services à CSDI pour support aux apprentissages en vue de développer de l'autonomie pour aller vivre en appartement.	-évaluation psychologique récente -demande de services par le CLSC	-psychologue de l'école -Claude -parents	Déc. 2000 Mars 2001	Juin 2001 Juin 2001	Évaluation finie en mars 2001 Demande faite au CLSC en avril 2001. En attente d'une réponse.
<b>3. Attitudes face aux tâches</b>						
<b>4. Loisirs et formation</b>						
<b>5. Orientation résidentielle</b>						

	Début du plan de transition	Bilan	Bilan	Bilan	Fin du plan de transition
<b>Date :</b>	Septembre 2000	Juin 2001			
<b>Partenaires impliqués :</b>	Claude Parents Professeur TES (responsable stage)	Claude Parents Professeur TES (responsable stage) Psychologue de l'école CSDI			
<b>Ressources utilisées :</b>	-	SEMO Pharmacie Jean Coutu Assurances XXX CSDI Transport scolaire/stages			
<b>Obstacles rencontrés :</b>	-	Délai d'attente pour évaluation psychologique			
<b>Commentaires :</b>		Claude préfère un travail où il peut être plus souvent assis que debout.			

**Au début de la deuxième année**, le document « Je prépare mon plan de transition » sera révisé par toutes les parties. Des ajouts et/ou modifications seront faits et de nouveaux objectifs seront planifiés et définis lors de la rencontre de plan de transition.

**Dans la seconde année**, il pourra faire des stages à plus long terme dans un milieu correspondant à ses intérêts. Il pourra aussi développer son réseau social et ses activités de loisirs en s'organisant des activités les fins de semaine et durant les congés pédagogiques avec son meilleur copain et d'autres amis (quilles, cinéma, restaurant, etc.). CSDI sera un partenaire actif comme il supporte maintenant Claude dans son rêve d'aller vivre en appartement.

**(VOIR EXEMPLE DU PLAN DE TRANSITION OCTOBRE 2001 À LA PAGE SUIVANTE – vous pourriez aussi utiliser le formulaire abrégé de plan de transition - voir l'annexe 1)**



		<p>Claude et ses parents recevront de l'information sur les services de SEMO.</p> <p>Claude fera des stages 2 à 3 jours/semaine pendant 3 mois minimum dans un ou des milieux correspondant à ses intérêts.</p>	<p>-prendre r-v avec un agent de SEMO</p> <p>-expérimentation au CLSC (classement, courrier, déchetage)</p> <p>-support à l'intégration + estompage</p>	<p>-intervenante scolaire</p> <p>-parents</p> <p>-Claude</p> <p>-Intervenante stage scolaire</p>	<p>Juin 2001</p> <p>Juin 2002</p>	<p>Claude, ses parents et l'intervenante scolaire ont rencontré SEMO en mai 2001. Claude est encore plus convaincu qu'il désire un emploi.</p> <p>Stage effectué de nov 2001 à juin 2002, 2 jrs/sem. Le milieu adore Claude et lui rajoute des nouvelles tâches de façon régulière (déchetage, boudinage, photocopies, etc.) Possibilité de poursuite.</p>
2	Que Claude maintienne ses apprentissages académiques.	Claude poursuivra l'acquisition de compétences de base en classe	<p>-fréquenter l'école au moins 2 jours par semaine.</p> <p>-apprentissage fonctionnels reliés au projet de vie</p>	enseignant	<p>Juin 2001</p> <p>Juin 2002</p>	<p>OK, en classe 4 jrs/sem</p> <p>OK, en classe 3 jrs/sem</p>
3						

**Annexe B**
**Plan d'intervention - consignation des intervenants**

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Moyens utilisés	Responsables	Échéance	Date d'évaluation	Résultats obtenus
<b>1. Santé</b>	Rendez-vous annuel chez le médecin et le dentiste.	-prise de rendez-vous	Parents Claude	Jun 2001 Jun 2002	Jun 2001 Jun 2002	OK fait OK fait
<b>2. Autonomie fonctionnelle</b>	Demande de services à CSDI pour support aux apprentissages en vue de développer de l'autonomie pour aller vivre en appartement.	-évaluation psychologique récente -demande de services par le CLSC	-psychologue de l'école  -Claude -parents	Déc. 2000  Mars 2001	Jun 2001  Jun 2001 Jun 2002	Évaluation finie en mars 2001  Demande faite au CLSC en avril 2001. En attente d'une réponse. A reçu des services à partir de nov. 2001
<b>3. Attitudes face aux tâches</b>						
<b>4. Loisirs et formation</b>	Claude organisera des loisirs avec ses copains les jours de congé au moins 2 fois/mois  Éducation des adultes	-liste des nos de tél. de ses ami(e)s -accompagnement dans les démarches au début -estompage graduel du support -utilisation du transport adapté  Voir obj. no 2 - Annexe A	Professeur  CSDI Parents  Claude	Jun 2002	Jun 2002	Organise 1 activité/mois
<b>5. Orientation résidentielle</b>	Claude se préparera à aller vivre en appartement avant l'âge de 25 ans.	-apprendre à faire des repas, l'épicerie, son lavage, son ménage, etc. -apprendre à s'organiser seul chez ses parents. -apprendre à utiliser les services de la communauté -apprendre à se faire un budget	École CSDI Parents Claude	Mai 2007	Jun 2002	Début des services de CSDI en nov. 2001

	Début du plan de transition	Bilan	Bilan	Bilan	Fin du plan de transition
<b>Date :</b>	Septembre 2000	Juin 2001	Juin 2002		
<b>Partenaires impliqués :</b>	Claude Parents Professeur TES (responsable stage)	Claude Parents Professeur TES (responsable stage) Psychologue de l'école CSDI	Claude Parents Professeur TES (responsable stage) CSDI		
<b>Ressources utilisées :</b>	-	SEMO Pharmacie Jean Coutu Assurances XXX CSDI Transport scolaire/stages	Amis de Claude CLSC Salle de quilles Cinéma Transport adapté Transport scolaire/stages		
<b>Obstacles rencontrés :</b>	-	Délai d'attente pour évaluation psychologique			
<b>Commentaires :</b>		Claude préfère un travail où il peut être plus souvent assis que debout.	Claude se sent très bien en stage au CLSC. Le milieu est entièrement adapté pour lui et l'ergo du milieu adapte son poste et ses accessoires de travail au besoin.		

**Au début de la dernière année**, le document « Je prépare mon plan de transition » sera de nouveau révisé par toutes les parties. Des ajouts et/ou modifications seront faits selon l'évolution de l'élève. Le projet de vie sera confirmé et les objectifs seront en lien immédiat avec les rêves d'avenir de l'élève et verront à l'atteinte et/ou la continuité de son projet de vie.

**Dans sa dernière année**, Claude s'inscrira à SEMO afin d'avoir un emploi. L'intervenant du scolaire verra à favoriser une possibilité d'emploi avec les milieux de stage ciblés en fonction des intérêts de Claude. Il évaluera aussi le besoin de Claude d'avoir un support de CSDI au niveau socioprofessionnel. Il verra à remettre au SEMO et/ou au CSDI l'information pertinente concernant les expériences et les évaluations socioprofessionnelles de Claude avec son autorisation. Claude sera aussi mis en contact avec le service d'éducation aux adultes. L'intervenante du scolaire peut lui faire vivre une expérience d'exploration dans une classe d'éducation aux adultes afin que Claude se fasse une idée de ce que c'est et prenne une décision éclairée.

**(VOIR EXEMPLE DU PLAN DE TRANSITION OCTOBRE 2002 À LA PAGE SUIVANTE – vous pourriez aussi utiliser le formulaire abrégé de plan de transition - voir l'annexe 1)**



		<p>Claude et ses parents recevront de l'information sur les services de SEMO.</p> <p>Claude fera des stages 2 à 3 jours/semaine pendant 3 mois minimum dans un ou des milieux correspondant à ses intérêts.</p> <p>Claude occupera un emploi subventionné d'ici juin 2003 (tâches cléricales).</p>	<p>-prendre r-v avec un agent de SEMO</p> <p>-expérimentation au CLSC (classement, courrier, déchetage)</p> <p>-support à l'intégration + estompage</p> <p>-demande de support de SEMO (prendre r-v avec documents nécessaires provenant du scolaire)</p> <p>-évaluation psychologique pour accompagner demande à SEMO</p> <p>-recherche de milieux de stage en fonction d'un emploi</p> <p>-demande de services socioprofessionnels de CSDI au besoin.</p> <p>-support dans son intégration en emploi et dans son transfert vers SEMO et/ou vers CSDI (portfolio).</p>	<p>-intervenant scolaire</p> <p>-parents</p> <p>-Claude</p> <p>-Intervenant stage scolaire</p> <p>-Intervenant stage scolaire</p> <p>-Claude+parents</p> <p>-psychologue de l'école</p> <p>-Intervenant stage scolaire</p> <p>-intervenant CSDI résidentiel</p> <p>-Intervenant scolaire</p> <p>-SEMO</p> <p>-CSDI si besoin</p>	<p>Juin 2001</p> <p>Juin 2002</p> <p>Juin 2003</p> <p>Déc. 2002</p> <p>Sept. 2002</p> <p>Déc. 2002</p> <p>Janv. 2003</p> <p>Juin 2003</p>	<p>Claude, ses parents et l'intervenante scolaire ont rencontré SEMO en mai 2001. Claude est encore plus convaincu qu'il désire un emploi.</p> <p>Stage effectué de nov 2001 à juin 2002, 2 jrs/sem. Le milieu adore Claude et lui rajoute des nouvelles tâches de façon régulière (déchetage, boudinage, photocopies, etc.)</p> <p>Possibilité de poursuite.</p> <p>Stage effectué de sept 2002 à mai 2003 au CLSC 3 jrs/sem</p> <p>Demande faite en nov. 2002</p> <p>Démarches d'emploi entreprises par SEMO depuis mars 2003 en vue d'un emploi au CLSC. SEMO évalue la possibilité d'impliquer CAMO.</p> <p>évaluation finie en mars 2001</p> <p>pour demande de service au CSDI</p> <p>Le CLSC a été avisé en sept 2002 du désir de Claude d'obtenir un emploi.</p> <p>Demande faite par l'intervenant sociorésidentiel de CSDI en mars 2003 et acceptée en juin 2003. Les informations socioprof. du portfolio sont transférées à CSDI qui travaille en collaboration avec SEMO.</p> <p>Poursuite du stage avec CSDI en attente de l'emploi.</p> <p>Démarches en vue de l'obtention d'un emploi au CLSC en cours avec SEMO et CSDI. Les informations socioprofessionnelles du portfolio sont transférées à SEMO.</p>
--	--	--	---	--	---	--

2	Que Claude maintienne ses apprentissages académiques.	Claude poursuivra l'acquisition de compétences de base en classe	-fréquenter l'école au moins 2 jours par semaine. -apprentissage fonctionnels reliés au projet de vie	enseignant	Juin 2001 Jun 2002 Jun 2003	OK, en classe 4 jrs/sem OK, en classe 3 jrs/sem OK, en classe 2 jrs/sem
	Que Claude évalue la possibilité de fréquenter l'éducation aux adultes après juin 2003.	Claude rencontrera le responsable et visitera une classe en vue de prendre une décision éclairée.	-prendre r-v avec le responsable -expérimentation de ½ à 1 jour dans une classe.	-Intervenant stage scolaire -Claude	Jun 2003	-rencontre d'info faite en janvier 2003 -expérimentation de ½ journée faite en mars 2003.
		Claude fera les démarches en vue de s'inscrire à l'éducation aux adultes s'il le juge à propos.	-prendre r-v avec le responsable pour évaluation -faire l'inscription	-Claude -parents	Jun 2003	Démarches d'inscription entérinée en juin 2003, à poursuivre en août 2003.
3	Que Claude ait un moyen de transport pour se rendre au travail et à ses cours après la fin de sa scolarisation.	Claude connaîtra les moyens de transport à sa disposition pour répondre à ses besoins après sa scolarisation.	-faire la liste des moyens de transport accessibles (scolaire payant, covoiturage, transport adapté ou public, etc.) et fournir les moyens d'y accéder.	-intervenant scolaire -CSDI	Jun 2003	Il n'a pas accès au transport adapté. Les possibilités soulevées sont le transport scolaire payant durant les jours d'école qui peut le conduire directement à destination, le transport public qui passe par le village pour se rendre au terminus en ville, les parents ou un voisin qui le voyagera en été.

## Annexe B

## Plan d'intervention - consignation des intervenants

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Moyens utilisés	Responsables	Échéance	Date d'évaluation	Résultats obtenus
<b>1. Santé</b>	Rendez-vous annuel chez le médecin et le dentiste.	-prise de rendez-vous	Parents Claude	Juin 2001 Juin 2002 Juin 2003	Juin 2001 Juin 2002 Juin 2003	OK fait OK fait OK fait
<b>2. Autonomie fonctionnelle</b>	Demande de services à CSDI pour support aux apprentissages en vue de développer de l'autonomie pour aller vivre en appartement.	-évaluation psychologique récente -demande de services par le CLSC	-psychologue de l'école  -Claude -parents	Déc. 2000  Mars 2001	Juin 2001  Juin 2001 Juin 2002	Évaluation finie en mars 2001  Demande faite au CLSC en avril 2001. En attente d'une réponse. A reçu des services à partir de nov. 2001
<b>3. Attitudes face aux tâches</b>						
<b>4. Loisirs et formation</b>	Claude organisera des loisirs avec ses copains les jours de congé au moins 2 fois/mois  Éducation des adultes	-liste des nos de tél. de ses ami(e)s -accompagnement dans les démarches au début -estompage graduel du support -utilisation du transport adapté  Voir obj. no 2 - Annexe A	Professeur  CSDI Parents  Claude	Juin 2002	Juin 2002  Juin 2003	Organise 1 activité/mois  Organise 2 à 3 activités/mois avec 2 de ses amis (quilles, cinéma, magasinage, restaurant)
<b>5. Orientation résidentielle</b>	Claude se préparera à aller vivre en appartement avant l'âge de 25 ans.	-apprendre à faire des repas, l'épicerie, son lavage, son ménage, etc. -apprendre à s'organiser seul chez ses parents. -apprendre à utiliser les services de la communauté -apprendre à se faire un budget	École CSDI Parents Claude	Mai 2007	Juin 2002  Juin 2003	Début des services de CSDI en nov. 2001  Apprentissages faits à l'école (cuisine, ménage, appartement) en relation avec objectifs de CSDI. Apprentissages faits à la maison avec le support de CSDI (1 à 2 rencontres/mois)

	Début du plan de transition	Bilan	Bilan	Bilan	Fin du plan de transition
<b>Date :</b>	Septembre 2000	Juin 2001	Juin 2002		Juin 2003
<b>Partenaires impliqués :</b>	Claude Parents Professeur TES (responsable stage)	Claude Parents Professeur TES (responsable stage) Psychologue de l'école CSDI	Claude Parents Professeur TES (responsable stage) CSDI		Claude Parents Professeur TES (responsable stage) CSDI SEMO
<b>Ressources utilisées :</b>	-	SEMO Pharmacie Jean Coutu Assurances XXX CSDI Transport scolaire/stages	Amis de Claude CLSC Salle de quilles Cinéma Transport adapté Transport scolaire/stages		CLSC Amis de Claude Salle de quilles Cinéma Centre d'achats Restaurants Transport adapté Transport scolaire/stages
<b>Obstacles rencontrés :</b>	-	Délai d'attente pour évaluation psychologique			
<b>Commentaires :</b>		Claude préfère un travail où il peut être plus souvent assis que debout.	Claude se sent très bien en stage au CLSC. Le milieu est entièrement adapté pour lui et l'ergo du milieu adapte son poste et ses accessoires de travail au besoin.		Claude a pu décrocher un emploi à temps partiel (24 heures/sem.) avant la fin de sa scolarisation. Il est très heureux des résultats et ses parents aussi.

Lorsque Claude a terminé sa scolarisation en juin 2003, il n'avait pas encore d'emploi au CLSC. Toutefois, un intervenant socioprofessionnel de CSDI a pris la relève du scolaire et a supporté Claude dans la poursuite de son stage au CLSC. Cet intervenant a aussi travaillé en collaboration avec SEMO pour la transformation du stage en emploi (beaucoup de démarches administratives et syndicales).

Claude a aussi continué, avec son intervenant du CSDI au niveau résidentiel, ses apprentissages en vue d'aller vivre en appartement un jour. Il a entrepris ses démarches avec l'éducation aux adultes et s'est inscrit pour la session automne à 1 jour/semaine. Il est maintenant capable de s'organiser des activités avec ses amis au moins 1 fois aux 2 ou 3 semaines. Ses parents et lui ont aussi été informés des ressources, au niveau transport, qu'il pourrait utiliser pour se véhiculer au travail et à ses cours à l'automne. Ils ont opté pour le service de transport scolaire qu'ils devront payer dorénavant. Durant les congés scolaires, ses parents acceptent de le voyager. Un voisin pourrait aussi les dépanner à l'occasion.

Un an plus tard, soit en juin 2004, Claude était fier d'avoir enfin un emploi subventionné. Il travaille 4 jours/semaine au CLSC. Il a abandonné les cours à l'éducation aux adultes, préférant travailler.

En juillet 2005, il a réalisé son rêve d'aller vivre en appartement. Cette étape de vie a été la plus difficile car il a dû s'adapter tant bien que mal à la solitude comme il se retrouvait seul chez lui plus souvent qu'à son tour.

Aujourd'hui, en 2007, il a toujours son emploi au CLSC, vit toujours en appartement et reçoit toujours le support de CSDI. Il aimerait bien éventuellement avoir une blonde. Il garde contact avec quelques copains et tente de se trouver des occupations pour contrer la solitude. Il visite ses parents toutes les fins de semaine.

# ÉVANTAIL DES OPPORTUNITÉS D'AVENIR ET PARTENAIRES CONCERNÉS



# **ÉVANTAIL DES OPPORTUNITÉS D'AVENIR**

## **AU NIVEAU SOCIOPROFESSIONNEL**

- Emploi régulier (temps plein, temps partiel, saisonnier, etc...)
- Emploi subventionné (CIT- contrat d'intégration travail avec le SEMO - service externe de main-d'œuvre)
- Emploi dans un centre de travail adapté (CTA)
- Mesure d'insertion au travail avec le centre local d'emploi (CLE)
- Stages en milieu de travail (doivent être encadrés par un organisme reconnu comme CSDI)
- Plateau de travail d'un centre de réadaptation
- Centre d'animation d'un centre de réadaptation
- Centre de jour communautaire
- Bénévolat

## **AU NIVEAU RÉSIDENTIEL**

- Vivre à la maison avec les parents ou d'autres membres de la famille
- Vivre en chambre et pension
- Vivre en appartement/logement (supervisé ou autonome, avec un(e) ami(e)/conjoint(e) ou seul(e))
- Vivre en ressource de type familial (RTF) (famille ou résidence d'accueil)
- Vivre en ressource intermédiaire (RI)
- Vivre en Centre hospitalier en soins de longue durée (CHSLD)
- Vivre en Centre d'accueil

## **AU NIVEAU ACADÉMIQUE**

- Éducation des adultes
- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Formation dans une institution privée (ex : camionneur, mode, etc...)
- Cégep (DEC)
- Université

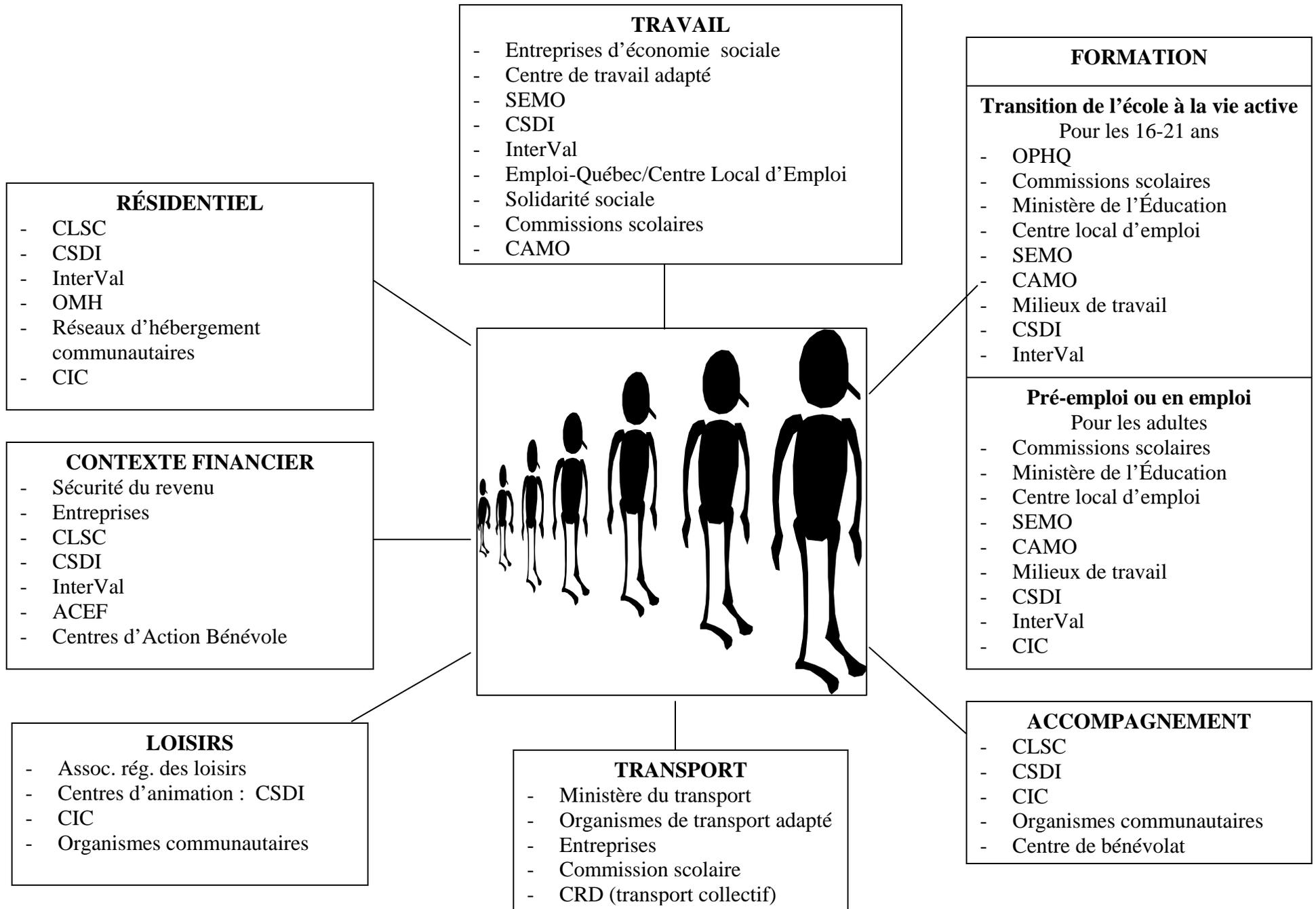
## **AU NIVEAU DES LOISIRS/ACTIVITÉS SOCIALES**

- sorties individuelles (marche, café, restaurant, magasinage, etc.)
- sorties avec des amis (cinéma, bar, quilles, café, restaurant, etc...)
- sports individuels ou de groupe
- inscription dans les centres ou organismes communautaires (diverses activités et formations)
- inscription à des cours dans la communauté (natation, peinture, danse, etc...)
- vacances, voyages, camp de vacances
- téléphone
- activités individuelles (lecture, tricot, jeux vidéos, peinture, écouter de la musique, etc...)

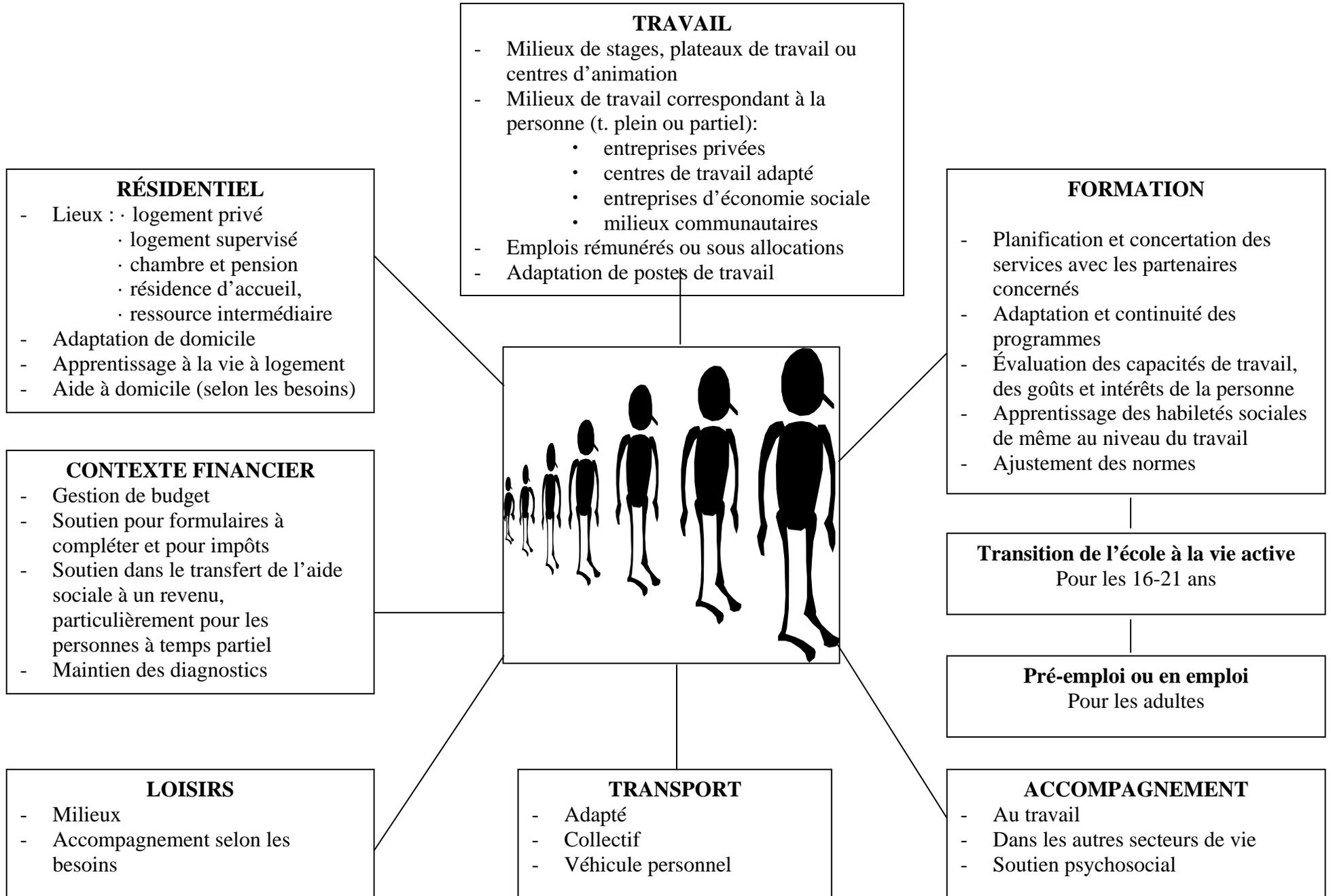
## **AU NIVEAU DU TRANSPORT**

- transport assumé par les parents ou un proche
- transport adapté
- transport en commun
- taxi
- transport scolaire (accessible moyennant des frais pour certaines communautés)
- co-voiturage
- à vélo
- à pied
- en motocyclette (ex. scooter)
- avec ton propre véhicule automobile

# VISION GLOBALE DE LA PERSONNE ET PARTENAIRES CONCERNÉS

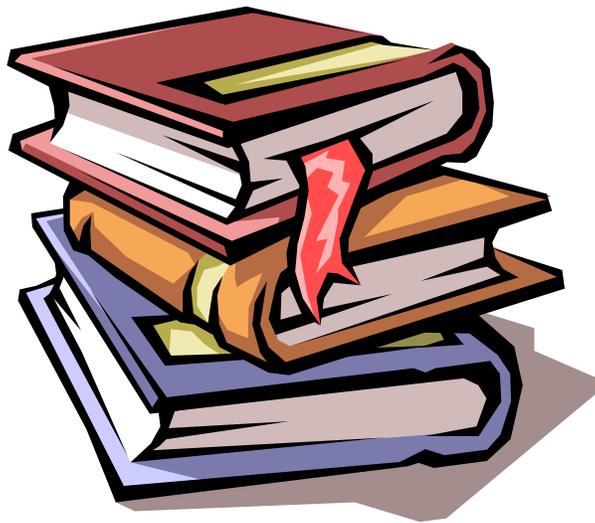


# VISION GLOBALE DE LA PERSONNE



# ANNEXE 1

## EXEMPLES DE FORMULAIRES DE PLAN DE TRANSITION



# JE PRÉPARE MON PLAN DE TRANSITION



## JE PRÉPARE MON PLAN DE TRANSITION

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

NIVEAU / SECTEUR : \_\_\_\_\_

FIN DE SCOLARISATION EN JUIN 20\_\_ . JE FINIS DANS \_\_AN(S).

1. QUELLES SONT MES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

2. QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUE J'AI À LA MAISON? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

3. QUELLES SONT MES ACTIVITÉS DE LOISIRS? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

**4. QUELLES SONT MES FORCES PARTICULIÈRES, MES QUALITÉS, MES POINTS FORTS?** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

**5. QUELLES SONT MES PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET MES LIMITES (SANTÉ)?** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

**6. QUI PEUT M'AIDER QUAND J'AI DES BESOINS? /QUI SONT LES PARTENAIRES QUI ME SUPPORTENT ACTUELLEMENT?**

---

---

---

---

---

---

**7. QUELS SONT MES RÊVES D'AVENIR PAR RAPPORT :**

**A) AU TRAVAIL :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**B) À MON LIEU DE RÉSIDENCE :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**C) AU NIVEAU DE LA FORMATION :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**D) AUX LOISIRS :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**E) AU TRANSPORT :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**8. COMMENT POUVONS-NOUS TE SUPPORTER DANS LA RÉALISATION DE TES RÊVES?** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

**9. QUELLES SONT LES RESSOURCES (MILIEUX DE TRAVAIL, ORGANISMES PUBLICS/COMMUNAUTAIRES, AUTRES) QUI EXISTENT DANS MA COMMUNAUTÉ POUR RÉALISER MES RÊVES AU NIVEAU :**

**A) SOCIOPROFESSIONNEL :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**B) RÉSIDENTIEL :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**C) FORMATION :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**D) LOISIRS :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**E) TRANSPORT :** \_\_\_\_\_

---

---

---

**10. PRIORISER TROIS (3) OBJECTIFS QUE TU SOUHAITERAIS TRAVAILLER DANS LA PROCHAINE ANNÉE POUR RÉPONDRE À TES BESOINS ET TES RÊVES :**

**1.** \_\_\_\_\_

---

---

---

**2.** \_\_\_\_\_

---

---

---

**3.** \_\_\_\_\_

---

---

---

**DOCUMENT REMPLI PAR :** \_\_\_\_\_

**PARTICIPANT(E)S :** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

## GUIDE POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

### QUESTION #1

Expériences de travail autant à l'école qu'à la maison ou ailleurs, rémunérées ou non rémunérées. Ex. passer les journaux, tondre la pelouse chez le voisin, mise en sac d'ustensiles et/ou déchetage de papier à l'école, etc.

### QUESTION #2

Toutes les tâches ou activités dont j'ai la responsabilité à la maison. Ex : faire mon lit, vider le lave-vaisselle, aide au ménage, etc.

### QUESTION #3

Comment je m'occupe à la maison, activités à l'extérieur, participation aux loisirs avec différentes organisations (Parrainage Civique, Maison Rivier, Table de concertation de loisirs, centre communautaire), autres intérêts particuliers

### QUESTION #4

Ressortir des points forts à tous les niveaux. Ex. sociable, ponctuel, patient, apprend rapidement, s'exprime poliment, toujours habillé proprement, généreux, capable de lire et écrire, etc.

### QUESTION #5

Quelles sont les limites dont nous devons tenir compte et/ou respecter en regard de ton projet de vie. Ex. Problèmes de santé particuliers, endurance, traits de caractère spécifiques, motricité, difficultés avec l'heure, le sens de l'orientation, l'argent, l'utilisation du transport, l'horaire, etc.

### QUESTION #6

Famille immédiate, parenté, voisinage, ami(e)s, CLSC, CSDI, école, autres

### QUESTION #7

a) Tu peux y inscrire tes rêves les plus fous même s'ils te paraissent irréalisables. Quel genre de travail aimerais-tu faire à la fin de ta scolarisation ? Veux-tu être en plateau de travail, en stage, en emploi, à temps plein ou partiel (# jours/sem), en ville, près de chez toi, etc. ?

b) Est-ce que je veux rester chez moi avec mes parents, aller vivre en appartement ou en chambre et pension ? Est-ce que les parents ont besoin de répits occasionnels ?

c) À la fin de ma scolarisation, est-ce que je désire retourner à l'éducation aux adultes, faire des études post secondaires, suivre d'autres formations selon mes intérêts (ex. massothérapie au centre communautaire) ou ne plus jamais retourner à l'école ?

d) Est-ce que je désire connaître de nouvelles ressources de loisirs, m'inscrire à une nouvelle activité (spécifier laquelle) ou seulement poursuivre ce que je fais déjà ?

e) Est-ce que je veux avoir mon permis de cyclomoteur ou mon permis de conduire, apprendre à utiliser le transport en commun ou m'inscrire au transport adapté, apprendre à circuler à pied de façon sécuritaire ou y a-t-il des problèmes anticipés au niveau du transport (ex. région rurale) ?

N.B. Pour les parents, vous pouvez aussi nous faire part de vos préoccupations en ce qui concerne les rêves de votre jeune.

### QUESTION #8

Quelle(s) personne(s) ou quel(s) organisme(s) pourraient t'aider? Par quel(s) moyen(s)? De quelle façon tu apprends le mieux?

### QUESTION #9

Inscrire les ressources de votre communauté que vous connaissez ou les milieux de travail qui vous intéresseraient. Si vous ne les connaissez pas ou que ce n'est pas applicable, laissez l'espace en blanc.

Si l'élève/votre enfant est incapable de répondre aux questions, veuillez s'il vous plaît y répondre à sa place au meilleur de votre connaissance.

Si vous éprouvez des difficultés avec certaines questions, nous les compléterons ensemble lors de notre rencontre. Merci de votre collaboration.

**NB.** Vous pouvez retrouver le fichier de ce document sur la clé USB dans la section document pour le portfolio.

## Renseignements personnels

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Services projetés : \_\_\_\_\_  
 Sexe : \_\_\_\_\_ Langues utilisées : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Date du PIC : \_\_\_\_\_ animateur (trice) : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Âge : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Santé+diagnostic : \_\_\_\_\_  
 Probl. associés : \_\_\_\_\_

<i>Priorités</i>	Objectifs généraux (rêves ou souhaits)	Objectifs spécifiques (pour les rendre concrets)	Stratégies utilisées (des moyens pour les réaliser)	Sous la responsabilité de : (gestionnaires de la réalité et du rêve)	Date de révision (échancier)	Résultats obtenus (la réalisation en tenant compte des obstacles)
1						
2						
3						

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Moyens utilisés	Responsables	Échéance	Date d'évaluation	Résultats obtenus
1. Santé						
2. Autonomie fonctionnelle						
3. Attitudes face aux tâches						
4. Loisirs et formation						
5. Orientation résidentielle						

	Début du P.I.C.	Bilan	Bilan	Bilan	Fin du P.I.C.
Date :					
Partenaires impliqués :					
Ressources utilisées :					
Obstacles rencontrés :					
Commentaires :					

# Plan de transition

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Services projetés : \_\_\_\_\_

Date du Plan : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Priorités	Objectifs généraux (rêves ou souhaits)	Objectifs spécifiques (pour les rendre concrets)	Stratégies utilisées (des moyens pour les réaliser)	Sous la responsabilité de : (gestionnaires de la réalité et du rêve)	Date de révision (échancier)	Résultats obtenus (la réalisation en tenant compte des obstacles)
1						
2						
3						

**Personnes présentes au plan de transition :**

<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>1<sup>ère</sup> année</b>	<b>2<sup>ème</sup> année</b>	<b>3<sup>ème</sup> année</b>	<b>4<sup>ème</sup> année</b>	<b>5<sup>ème</sup> année</b>
	<b>Élève</b>	<b>X</b>				
	<b>Parent</b>	<b>X</b>				

# ANNEXE 2

## EXEMPLES DE FORMULAIRES UTILISÉS POUR COMPLÉTER UN PORTFOLIO



N.B. Vous pouvez retrouver les fichiers de ces documents sur la clé USB.

# GRILLE D'ÉVALUATION DE STAGE

NOM DU STAGIAIRE \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_  
 MILIEU DE TRAVAIL \_\_\_\_\_  
 TÂCHES EFFECTUÉES \_\_\_\_\_

## COMPOTEMENTS OBSERVÉS

	Au-delà des exigences	Conforme aux exigences	Acceptable	Amélioration nécessaire	À développer
<b>Ponctualité</b>	Toujours à l'heure	Quelques retards justifiés	Quelques retards injustifiés	Retards fréquents et injustifiés	Retards très fréquents et injustifiés
<b>Assiduité</b>	Ne s'absente jamais	S'absente rarement et prévient son employeur	S'absente occasionnellement et prévient son employeur	S'absente occasionnellement sans prévenir son employeur	S'absente fréquemment sans prévenir son employeur
<b>Sociabilité</b>	Excelle à établir de bonnes relations	S'entend bien avec tous les travailleurs	Est amical avec certains travailleurs	Éprouve des difficultés dans les rapports avec les autres	Très distant et réservé
<b>Tenue vestimentaire</b> <b>Propreté</b>	Tenue particulièrement soignée; très propre	Tenue soignée; propre	Tenue acceptable; prend moyennement soin de sa personne	Tenue négligée; prend peu soin de sa personne	Tenue très négligée; malpropre
<b>Habilité à suivre les consignes</b>	Accepte les consignes, les discute, mais de façon constructive	Accepte les consignes et les met volontiers en application	Semble accepter les consignes mais demande de la surveillance	Tendances fréquentes à critiquer les consignes; on doit le reprendre souvent	Refuse les consignes
<b>Qualité du travail</b>	Nécessite un minimum de précision; appliqué et précis au travail	A besoin de peu de supervision; appliqué et précis la plupart du temps	Est habituellement précis; commet quelques erreurs	Manque d'application; le travail est plus ou moins bien fait	Commet fréquemment des erreurs; la qualité de son travail est inacceptable
<b>Motivation au travail</b>	Très grand intérêt à son travail	Intérêt marqué pour ce genre de travail	Manifeste de l'intérêt dans quelques fonctions particulières	Peu intéressé, fait son travail plutôt par routine	Complètement désintéressé

	<b>Au-delà des exigences</b>	<b>Conforme aux exigences</b>	<b>Acceptable</b>	<b>Amélioration nécessaire</b>	<b>À développer</b>
<b>Aptitudes physiques</b>	Très énergique, jamais fatigué	Rarement fatigué	Présente les aptitudes physiques requises par son travail	Souvent fatigué	Se fatigue vite
<b>Rendement</b>	A un excellent rendement, très actif	Très travailleur; fait plus que demandé	A un rendement satisfaisant; exécute le travail demandé dans les temps prescrits	Atteint juste le minimum requis; perte de temps assez fréquentes	Fait rarement tout le travail demandé; perd son temps régulièrement
<b>Maîtrise de soi</b>	Reste très calme face aux difficultés	Reste calme face aux difficultés	Besoin d'être rassuré face aux difficultés	Semble anxieux face aux difficultés	Très anxieux face aux difficultés
<b>Langage</b>	A un langage très convenable et respectueux	Peu d'écarts de langage	Quelques écarts de langage	Plusieurs écarts de langage	Écarts de langage trop fréquents
<b>Clarté à s'exprimer</b>	Se fait comprendre très clairement	Sait se faire comprendre	Se fait comprendre avec quelques difficultés	Se fait comprendre difficilement	Se fait comprendre très difficilement

**SIGNATURE DE L'ÉVALUATEUR :** \_\_\_\_\_

**DATE :** \_\_\_\_\_





**PROJET TRANSITION ÉCOLE/VIE ACTIVE**  
**ÉCOLE**

**PROFIL D'EMPLOYABILITÉ**

**DE**

**FAIT PAR**

**LE \_\_\_\_\_ 200\_**

**POUR L'ANNÉE SCOLAIRE**

**200\_\_ - 200\_\_**

**DATES DE RÉVISION :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_





**5. SÉCURITÉ ET RESPECT DES CONSIGNES :**

(Connaissance vs sécurité et comportement vs les règles)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**6. ATTITUDES DE TRAVAIL :**

(Initiative, ordre et motivation)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**9. CONNAISSANCES GÉNÉRALES :**

(Lecture, écriture, nombres, argent, temps, heure, transport)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**10. PARTICULARITÉS :**

(Toutes informations pertinentes)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## **STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL**

**Stage d'exploration/Évaluation**

  **X**  

**Stage de formation/Perfectionnement**

\_\_\_\_\_

### **ENTENTE INTERVENUE ENTRE :**

**COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES**

**ET**

\_\_\_\_\_  
**Entreprise**

**ET**

\_\_\_\_\_  
**La ou le stagiaire**

## Considérations

La commission scolaire des Chênes et le centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre du Québec s'associent pour une démarche d'intégration socio-professionnelle de jeunes étudiants adultes présentant une déficience intellectuelle et conviennent du protocole suivant :

1. Le présent stage s'adresse à des personnes inscrites à l'école \_\_\_\_\_ de la Commission Scolaire Des Chênes;

2. **Durée du stage :** \_\_\_\_\_ **semaines**  
**Horaire du stage :** de : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
**Date du stage :** du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
**Journée de présence :** \_\_\_\_\_  
(tout en respectant le calendrier scolaire, voir en annexe)

3. **Nom du responsable de l'entreprise :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**Téléphone :** \_\_\_\_\_  
**Superviseur :** \_\_\_\_\_

4. **Nom de la ou du stagiaire :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**Téléphone :** \_\_\_\_\_

5. **Nom de l'agent(e) d'intégration pour la Commission Scolaire Des Chênes :**  
**Agent(e) :** \_\_\_\_\_  
**Téléphone :** \_\_\_\_\_



## **RESPONSABILITÉS**

### **Commission Scolaire Des Chênes**

- Est responsable de la supervision du stage;
  - Prépare un programme de stage si nécessaire;
  - Assiste la ou le stagiaire dans l'apprentissage initial des tâches.
- \* Les stagiaires sont protégés par la CSST. C'est la Commission Scolaire Des Chênes qui inscrit les stagiaires et paye la cotisation nécessaire. C'est elle qui est considérée comme employeur pour la C.S.S.T.

### **L'ENTREPRISE**

- Affecte la ou le stagiaire à une ou des fonctions en relation directe avec l'entente de stage prise;
- Nomme une ou un employé pour guider la ou le stagiaire dans ses apprentissages;
- Fait rapport à l'agent d'intégration des absences et/ou retards du stagiaire (hebdomadairement), de même que certaines habitudes de travail, selon l'entente;
- Participe à l'évaluation de la ou du stagiaire à la fin du stage;
- L'employeur peut récompenser la ou le stagiaire en lui versant une allocation de formation de 6.00 \$/jour travaillé ou l'équivalent de 1.00 \$/heure.

### **La ou le stagiaire**

- Réalise par sa participation directe l'entente du stage;
- Effectue le nombre d'heures prévues selon les termes de l'entente de stage, sous peine d'encourir diminution d'allocation conséquente et/ou une résiliation de ladite entente avant terme, sauf si la ou le stagiaire peut justifier de façon valable (maladie, mortalité, etc.);
- Participe à l'évaluation de son stage et fait à la fois une démarche d'auto-évaluation;
- Avise immédiatement la ou le responsable de stage ainsi que l'agent d'intégration de la Commission scolaire des Chênes, en cas d'accident de travail.

\* En tout temps, une des trois parties peut mettre fin à cette entente.

**CE**

---

---

**COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES par :**

---

**ENTREPRISE :**

par :

---

**STAGIAIRE :**

**RENOUVELLEMENT DE STAGE**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**EMPLOYEUR :** \_\_\_\_\_

**DURÉE DU STAGE :** \_\_\_\_\_

**DATES DU STAGE :** \_\_\_\_\_

**PARTICULARITÉS**

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

*En tout temps, une des trois parties peut mettre fin à cette entente.*

Ce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Commission Scolaire des Chênes*  
*Par :*

\_\_\_\_\_  
*Stagiaire :*

\_\_\_\_\_  
*Employeur :*  
*Par :*

ÉCOLE SECONDAIRE \_\_\_\_\_

*Renseignements*

---

<i>Nom, prénom :</i>	<i>DDN :</i>
	<i>Âge :</i>

---

Niveau en français :

Niveau en mathématique :

Cours & activités complémentaires |:|

*Signature :* \_\_\_\_\_

*Date :* \_\_\_\_\_

## STAGE(S) EXPLORATOIRE(S) (interne ou externe)

NOM DE L'ÉLÈVE : \_\_\_\_\_ NIVEAU : \_\_\_\_\_

Période	Milieu	Emploi ou activités effectuées	Resp. du Suivi	Remarques
Du : Au :				
Du : Au :				
Du : Au :				
Du : Au :				
Du : Au :				
Du : Au :				

Préparé par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**ÉVALUATION DU  
PROJET DE STAGE  
EN MILIEU DE TRAVAIL**

**NOM  
DU  
GROUPE**

**ANNEE SCOLAIRE**

**20\_\_\_\_-20\_\_\_\_**

NOM : \_\_\_\_\_

MILIEU(X) DE TRAVAIL : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

ÉDUCATEUR/TRICE : \_\_\_\_\_

SUPERVISEUR : \_\_\_\_\_

Les objectifs de cette évaluation sont basés sur le programme DÉFIS (démarche éducative favorisant l'intégration sociale) du Ministère de l'Éducation.

DOCUMENT MONTÉ PAR JOHANNE SAVOIE  
DRUMMONDVILLE

Ce document a été préparé par Mme Johanne Savoie dans le cadre du projet Transition École/Vie Active, région Mauricie/Centre-du-Québec (2004-2006)

# STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL – Drummondville

## Échelle d'évaluation

<b>A</b>	<b>Fait de façon autonome.</b>
<b>B</b>	<b>Fait sans aide avec supervision.</b>
<b>C</b>	<b>Fait avec une aide / support verbal.</b>
<b>D</b>	<b>Fait difficilement malgré l'aide.</b>
<b>NE</b>	<b>Non-évalué.</b>

STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	ÉTAPES	
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>
	Janvier	Juin
<b>ORGANISATION DE LA TÂCHE</b>		
1. Travaille seul ou seule à une tâche pendant une période de temps donné.		
2. Termine une tâche avant d'en commencer une autre.		
3. Respecte son aire de travail (espace alloué).		
4. Suit une méthode de travail prescrite.		
5. Utilise les outils et le matériel de façon appropriée.		
6. Respecte les règles de santé et de sécurité selon les normes établies.		
7. Respecte les règles d'hygiène selon les normes établies.		
8. Repère une personne pouvant l'aider.		
9. Prend les moyens pour diminuer les effets du stress.		
10. Garde son endroit de travail propre.		
<b>INITIATIVE</b>		
11. Commence son travail sans signal ni consigne.		
12. Demande conseil ou aide lorsqu'il ou elle est en difficulté.		
13. Apporte son aide à un ou une autre camarade de travail.		
14. Choisit une solution pour résoudre un problème.		
15. Se procure les éléments utiles à la tâche à accomplir.		
<b>RELATIONS FONCTIONNELLES AVEC SON ENTOURAGE</b>		
16. Accepte de travailler sous supervision.		
17. Tient compte des remarques et des suggestions d'un ou d'une responsable.		
18. Échange des idées de façon appropriée avec ses camarades de travail selon les besoins de la situation de travail.		
19. Travaille efficacement avec ses camarades de travail.		
20. S'adresse aux personnes désignées pour donner ou recevoir de l'information.		

<b>RELATIONS INTERPERSONNELLES</b>	<b>ÉTAPES</b>	
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>
	Janvier	Juin
21. Respecte la propriété d'autrui.		
22. Exprime, sans colère ni agressivité, son mécontentement.		
23. S'adresse à son interlocuteur ou à son interlocutrice d'une façon polie.		
24. Parle avec le ton et le volume qui conviennent à la situation.		
25. Écoute la personne qui s'adresse à lui ou à elle.		
26. Respecte, durant une conversation, des règles de participation établies.		
27. Serre la main d'une personne, pour la saluer.		
28. Exprime, d'une façon posée, ses sentiments et ses émotions.		
29. Participe activement, de manière orale ou non-orale, à des conversations courantes.		
<b>ASSIDUITÉ ET PONCTUALITÉ</b>		
30. Se présente avec régularité au travail.		
31. Décrit la démarche à suivre en cas d'absence ou de retard.		
32. Se conforme aux horaires du dîner et des pauses santé.		
33. Commence son travail à l'heure.		
34. Continue son travail jusqu'à l'heure prévue.		
<b>EFFICACITÉ</b>		
35. Assume ses responsabilités.		
36. S'adapte aux situations changeantes.		
37. Se concentre sur la tâche demandée.		
38. Suit le rythme de travail proposé.		
39. Tolère la pression.		
40. Produit un travail en conformité avec les normes proposées.		
41. Vérifie si le résultat de son travail répond aux exigences imposées.		
42. Persévère dans des tâches répétitives.		
<b>SÉCURITÉ PHYSIQUE</b>		
43. Range ses vêtements, ses objets et ses outils aux endroits appropriés.		
44. Manipule avec soin des objets pointus ou coupants.		
45. Grimpe et descend avec prudence (chaise, tabouret, escabeau, etc...)		
46. Se conforme aux principales indications affichées dans les endroits de travail.		
47. Connaît les règles de sécurité quant à la prévention des incendies dans son milieu de travail.		
48. Réagit de façon appropriée à l'alarme d'incendie.		

<b>APPARENCE</b>	<b>ÉTAPES</b>	
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>
	Janvier	Juin
49. Porte des vêtements propres.		
50. Porte des vêtements appropriés à la tâche à accomplir.		
51. Porte des vêtements appropriés à la saison ou à la température.		
52. Tient ses cheveux propres et bien coiffés.		
53. Se lave les mains au besoin.		
54. A une apparence soignée (barbe entretenue et dents propres).		
<b>DÉPLACEMENT D'UN LIEU À UN AUTRE</b>		
55. Va régulièrement seul(e) d'un endroit à l'autre dans le milieu de travail.		
56. Circule, à pied, en respectant les règles élémentaires de la sécurité routière.		
57. a) Utilise seul(e) les moyens de transport en commun.		
b) Utilise seul(e) l'autobus de stage désigné.		
<b>TEMPS</b>		
58. Associe au signal, à l'heure ou à la date l'activité familière correspondante à son horaire (dîner, activité, congé, sortie, fête).		
59. Anticipe, à l'aide d'un calendrier, d'un horaire ou d'un agenda, les activités familières inscrites à son horaire de travail.		
<b>ARGENT</b>		
60. Associe au prix indiqué le montant d'argent à donner.		
61. Choisit un item selon l'argent qu'il dispose.		
62. Remet l'argent au caissier ou à la caissière.		
63. Attend la monnaie.		
64. Range la monnaie dans son porte-monnaie, puis dans sa poche ou dans son sac à main.		
65. Prend ses achats.		

**Commentaires**  
**STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL**

**PREMIÈRE ÉTAPE (fin janvier)**

<b>Éducatrice / Superviseur</b>		
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>
<b>Parent ou Tuteur</b>		
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>

**DEUXIÈME ÉTAPE (fin juin)**

<b>Éducatrice / Superviseur</b>		
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>
<b>Parent ou Tuteur</b>		
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>
	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>

# ANNEXE 3

## CORRÉLATION ENTRE LE PLAN D'INTERVENTION ET LE PLAN DE TRANSITION



# CORRÉLATION ENTRE LE PLAN D'INTERVENTION SCOLAIRE ET LE PLAN DE TRANSITION

<b>PLAN D'INTERVENTION SCOLAIRE</b>	<b>PLAN DE TRANSITION</b>
L'école assume le leadership et la coordination de la démarche mais peut déléguer en tout ou en partie certaines activités liées à la démarche.	
L'élève est actif et placé au coeur de la démarche.	
Il met à contribution les parents, le personnel scolaire, les personnels des réseaux de la santé et des services sociaux concernés par la situation de l'élève.	Il met à contribution les parents, le personnel scolaire, les personnels des réseaux de la santé et des services sociaux concernés par la situation de l'élève. Il met aussi à contribution les services spécialisés de main d'œuvre.
<u>Contenu :</u> -identification des forces et des besoins -objectifs à atteindre -moyens et ressources nécessaires -calendrier/échancier -rôles et responsabilités de chacun	
C'est une démarche annuelle.	C'est une démarche qui s'étale sur plusieurs années mais qui doit être révisée annuellement.
Il s'applique dès le début de la scolarisation (au primaire et au secondaire).	Il est envisagé de l'appliquer à partir de 14 ans.
Il porte sur différents volets selon les besoins individuels de l'élève dans l'année courante.	Il porte sur différents volets de l'insertion sociale et professionnelle de l'élève lorsqu'il aura quitté l'école: travail, loisir, transport, etc...
Il demande une bonne connaissance des ressources communautaires du milieu ainsi que des services des autres réseaux.	Il demande une bonne connaissance des ressources communautaires du milieu ainsi que des services des autres réseaux dont les services spécialisés de main-d'œuvre.

## CONCLUSION

La notion de plan de transition est une philosophie à laquelle tout intervenant scolaire se devrait d'adhérer pour assurer au jeune qu'il forme, une transition harmonieuse entre l'école et ses projets de vie active. La recette correspondant à cette notion est en quelque sorte une vision à long terme du plan d'intervention scolaire, mêlée à quelques notions de l'école orientante et de la différenciation pédagogique. De plus, il est aussi important de voir comment faire des liens entre la TÉVA et le nouveau parcours de formation axé sur l'emploi.

La compréhension et l'application d'un tel modèle exigent du temps et de l'énergie de la part des intervenants impliqués. Selon ceux qui ont déjà expérimenté des plans de transition, il est primordial de faire une préparation des rencontres de plan de transition avec les parents et les jeunes. Le jeune et sa famille doivent bénéficier d'une écoute des plus attentives face à leurs besoins, leurs rêves et leurs objectifs spécifiques.

Il faut s'investir pour développer un modèle fonctionnel qui se doit d'être viable à long terme et ce, avec les ressources existantes. La généralisation d'une pratique de transition de l'école à la vie active est autant souhaitable que souhaitée pour assurer à nos jeunes adultes une vie où ils auront, eux aussi, la chance de se réaliser.

Bonne actualisation de démarche de TÉVA à tous et faisons en sorte d'intégrer cette démarche à notre quotidien !